

Questions fréquemment posées

1. Qu'est-ce qu'un Protection visa ?

Les Protection visas sont destinés aux personnes (ou aux membres de leur famille) qui courent un risque réel de subir un grave préjudice ou d'être persécutées si elles rentrent dans leur pays d'origine. Si vous obtenez un Protection visa, vous ne pouvez pas vous rendre dans le pays que vous avez quitté pour demander l'asile en Australie sans l'autorisation du gouvernement australien, même si votre famille y vit.

Ne demandez pas un Protection visa pour prolonger votre séjour en Australie afin d'y obtenir un emploi rémunéré.

Nous vous encourageons vivement à demander des [conseils juridiques gratuits](#) auprès de juristes spécialisés dans les questions de réfugiés et d'immigration pour savoir si vous pouvez prétendre à un Protection visa.



2. Qui peut demander un Protection visa en Australie ?

Les Protection visas sont destinés aux personnes (ou aux membres de leur famille) qui courent un risque réel de subir des préjudices importants si elles rentrent dans leur pays d'origine ou d'y être persécutées en raison de :

- leur appartenance raciale
- leur religion
- leur nationalité
- leur appartenance à un groupe social particulier
- leurs opinions politiques

Il y a beaucoup plus de demandes de Protection visa qui échouent que de demandes qui aboutissent. En moyenne, plus de 85 % des demandes sont rejetées car elles ne remplissent pas les conditions d'obtention du visa. Pour certaines nationalités les demandes ont un taux de rejet proche de 100 %.

Il existe peut-être d'autres visas plus adaptés à votre situation. Vous trouverez de plus amples informations sur la manière de trouver le bon visa sur le [site web du ministère de l'intérieur](#).

3. Combien de temps faut-il pour traiter une demande de Protection visa ?

D'importants changements ont été apportés à la procédure de demande de Protection visa afin d'accélérer les délais de traitement. La plupart des nouvelles demandes font désormais l'objet d'une décision dans un délai presque 8 fois plus court par rapport aux dernières années. Cela signifie que les Protection visas seront accordés plus rapidement aux personnes qui en ont réellement besoin alors que les demandes de Protection visa de la part de personnes qui souhaitent simplement travailler ou prolonger leur séjour en Australie seront rapidement rejetées.

Nous vous encourageons vivement à demander des conseils juridiques gratuits auprès de juristes spécialisés dans les questions de réfugiés et d'immigration pour savoir si vous pouvez prétendre à un Protection visa.

Il existe peut-être d'autres visas plus adaptés à votre situation. Vous trouverez de plus amples informations sur la manière de trouver le bon visa sur le [site web du ministère de l'intérieur](#).

4. Que se passe-t-il si ma demande de Protection visa est rejetée ?

Si votre demande de Protection visa est rejetée, vous ne pourrez pas faire de demandes pour la plupart des autres types de visa et vous devrez quitter le territoire australien. Si vous n'avez pas de visa valide, vous risquez d'être placé en détention et expulsé d'Australie. Une demande de Protection visa rejetée peut également vous empêcher, vous et votre famille, de vous rendre en Australie à l'avenir. Cela peut également avoir un impact sur les demandes de visa que vous pourriez faire pour des pays autres que l'Australie, en fonction du type de visa que vous demandez.

Les demandeurs de Protection visa qui fournissent de faux documents ou des informations trompeuses dans leur demande s'exposent à de graves conséquences, notamment de lourdes amendes, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans, voire les deux. Il pourra également être difficile pour vous et votre famille de retourner en Australie, même avec un visa de tourisme, d'étudiant ou de travail temporaire tel que le visa PALM ([PALM scheme](#)).

Cette année, le gouvernement australien a lancé une nouvelle opération visant à placer en détention les demandeurs de Protection visa qui ont vu leurs demandes rejetées et dont les visas temporaires ont expiré et à les expulser d'Australie. Cette opération est toujours en cours.

Si vous êtes placé en détention et expulsé d'Australie, vous risquez de devoir rembourser les frais de votre expulsion, qui peuvent s'élever à des milliers de dollars.



Questions fréquemment posées

Avant de demander un Protection visa, nous vous encourageons vivement à demander des [conseils juridiques gratuits](#) auprès de juristes spécialisés dans le domaine des réfugiés et de l'immigration.

5. Puis-je faire une demande pour un autre type de visa si ma demande de Protection visa est rejetée ?

Si votre demande de Protection visa est rejetée, vous ne pourrez pas faire de demandes pour la plupart des autres types de visa et vous devrez quitter le territoire australien. Vous et les membres de votre famille aurez peut-être plus de difficultés à retourner en Australie.

Si vous êtes placé en détention et expulsé d'Australie après le rejet de votre demande de Protection visa, vous aurez peut-être à rembourser vos frais d'expulsion, qui peuvent s'élever à des milliers de dollars.

Une demande de Protection visa rejetée peut également affecter les demandes de visa que vous pourriez faire pour des pays autres que l'Australie, en fonction du type de visa que vous demandez.

Il existe peut-être d'autres visas plus adaptés à votre situation. Vous trouverez de plus amples informations sur la manière de trouver le bon visa sur le [site web du ministère de l'intérieur](#).

6. Dois-je consulter un conseiller en matière d'immigration pour demander un Protection visa ?

Pour obtenir des conseils sur une demande de Protection visa, faites uniquement appel à des agents de migration agréés et à des juristes australiens. Vous pouvez également demander une aide en matière d'immigration auprès d'une personne exemptée.

Une personne exemptée est une personne qui n'est pas un agent de migration agréé ou un juriste mais qui rentre dans l'une des catégories suivantes :

- la personne qui propose votre nom ou qui vous parraine
- un membre de votre famille proche
- un parlementaire
- un membre d'une mission diplomatique
- un membre d'un poste consulaire
- un membre d'une organisation internationale

Une personne qui n'est pas un agent de migration agréé ou un juriste australien ne doit pas vous demander une rémunération pour son aide. Il est illégal pour une personne exemptée d'exiger une rémunération.

Une personne qui n'est pas un agent de migration agréé, un juriste australien ou une personne exemptée risque de vous donner de mauvais conseils et de vous faire courir le risque de perdre toute chance de rester en Australie.

Vous ne devez pas laisser quelqu'un demander un Protection visa en votre nom sans avoir une bonne compréhension de la demande que vous faites et de la nature des informations fournies à l'appui de la demande. Vous devez vous assurer que tout ce qui figure

dans votre demande est exact, même si quelqu'un d'autre la remplit et la soumet à votre place.

Si vous payez pour des conseils en matière de migration, assurez-vous qu'ils sont fournis par un agent de migration agréé ou par un juriste australien. Vous pouvez vérifier si un agent de migration est agréé en consultant le site web du Service de [certification des agents de migration](#) (Office of Migration Agents Registration Authority).

7. Comment puis-je trouver un conseiller en immigration digne de confiance pour m'aider à remplir ma demande de Protection visa ?

En Australie, les agents de migration doivent être agréés par le [Service de certification de l'Office des agents de migration \(OMARA\)](#). Vous pouvez consulter ce site pour vérifier si un agent est agréé ou pour trouver un autre agent.

Les opérateurs illégaux font souvent la publicité de leurs services sur les réseaux sociaux et dans les groupes de discussion en ligne. Ils conseillent parfois aux demandeurs de fournir de fausses informations dans leurs demandes de Protection visa, et certains demandent de grosses sommes d'argent pour ces conseils erronés.

Si quelqu'un tente de vous donner des conseils en matière d'immigration qui vont contre la loi, vous pouvez nous en informer en utilisant le [Border Watch Online Report](#) (signalement en ligne de Border Watch). Vous n'êtes pas obligé de donner votre nom.



Des [conseils juridiques gratuits](#) sont également disponibles auprès de prestataires de services juridiques spécialisés dans le domaine des réfugiés et de l'immigration.

8. Si je demande un Protection visa, puis-je quand même retourner dans mon pays ?

Lorsque vous demandez un Protection visa, votre demande peut être rejetée si vous vous rendez dans le pays qui fait l'objet de votre demande de protection en Australie, même si votre famille s'y trouve.

Si vous obtenez un Protection visa, vous ne pouvez pas vous rendre dans le pays qui fait l'objet de votre demande d'asile sans l'autorisation du gouvernement australien, même si votre famille y vit.



Questions fréquemment posées

9. Que se passe-t-il si je soumets de fausses informations dans ma demande de Protection visa ?

Les demandeurs de Protection visa qui fournissent de faux documents ou des informations trompeuses dans leur demande s'exposent à de graves conséquences, notamment de lourdes amendes, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à dix ans, voire les deux.

Outre le risque d'amende et de peine de prison, il pourra également être difficile pour vous et votre famille de retourner en Australie, même avec un visa de tourisme, d'étudiant ou de travail temporaire tel que le visa PALM ([PALM scheme](#)).

S'il est établi que vous avez fourni des informations fausses ou trompeuses après que votre visa vous a été accordé, votre Protection visa pourra être annulé. Sachez qu'une demande de Protection visa rejetée ou un Protection visa annulé peut également avoir une incidence sur les demandes de visa que vous pourriez faire pour des pays autres que l'Australie, en fonction du type de visa que vous demandez.

Si une personne demandant un Protection visa vous demande de rédiger une lettre de soutien, vous ne devez le faire que si vous pensez que cette personne est un véritable demandeur d'asile qui court un risque réel de subir des préjudices importants ou qui a de réelles chances d'être persécuté s'il retourne dans son pays d'origine. Encouragez-la à obtenir des [conseils juridiques gratuits](#) auprès d'un juriste spécialisé dans les questions de réfugiés et d'immigration dans son État ou territoire.

10. Est-il vrai qu'un Protection visa permet de demeurer et de travailler en Australie ?

Un Protection visa ne doit être demandé que par une personne qui court un risque réel de subir un préjudice important ou d'être persécutée si elle retourne dans son pays. Le Protection visa n'est pas destiné aux personnes qui souhaitent rester plus longtemps en Australie pour y travailler.

Certaines entreprises peuvent offrir des opportunités d'emploi en Australie en conseillant aux détenteurs de visas temporaires de faire une demande de Protection visa en fournissant de fausses informations, ce qui fait courir aux demandeurs le risque que leur demande de visa soit rejetée et qu'ils soient confrontés à de lourdes amendes, à une peine de prison pouvant aller jusqu'à 10 ans, ou aux deux à la fois. Ils peuvent également se voir refuser d'autres visas à l'avenir.

Certains étudiants sont également incités à faire des demandes de Protection visas en fournissant de fausses informations pour prolonger leur séjour en Australie. En fournissant de fausses informations, le demandeur risque de voir son visa refusé et de se voir infliger de lourdes amendes, une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans, ou les deux à la fois.

Il y a beaucoup plus de demandes de Protection visa qui échouent que de demandes qui aboutissent. En moyenne, plus de 85 % des demandes sont rejetées car elles ne remplissent pas les conditions d'obtention du visa. Pour certaines nationalités les demandes ont un taux de rejet proche de 100 %.

Si vous envisagez de demander un Protection visa, nous vous encourageons vivement à demander des [conseils juridiques gratuits](#) auprès de juristes spécialisés dans les questions de réfugiés et d'immigration, afin de déterminer si vous êtes éligible. Il existe peut-être d'autres types de visa plus adaptés à votre situation.

11. Y a-t-il quelqu'un à qui je peux m'adresser pour obtenir des conseils gratuits ?

Le gouvernement australien offre des [conseils juridiques gratuits](#) de la part de juristes spécialisés en matière de réfugiés et d'immigration afin d'aider les gens à comprendre s'ils ont droit ou non à un Protection visa.

Vous pouvez également consulter le [site web du ministère de l'intérieur](#) pour obtenir de plus amples informations.

